

Cinéma

«Au nom de la terre» est aussi un miroir de la paysannerie vaudoise

Pour les acteurs du milieu, le film français d'Édouard Bergeon sur la détresse des paysans dresse un portrait très réaliste

Rebecca Mosimann

Depuis sa sortie en France fin septembre, le film d'Édouard Bergeon «Au nom de la terre» a dépassé le million d'entrées. Tableau sombre et poignant du monde agricole, l'œuvre est fondée sur l'histoire vraie du père du réalisateur. Étrangement par les dettes, prisonnier de non-dits familiaux, l'agriculteur entrepreneur incarné par Guillaume Canet se bat pour la survie de son exploitation, affronte la dépression jusqu'à commettre l'irréparable.

Cette fiction finement construite sur la détresse de certains paysans délie les langues et résonne bien au-delà des frontières françaises. Ici aussi, le long métrage, en salle depuis mercredi, trouve un écho dans le milieu. «Au nom de la terre» m'a touché car il est ultraréaliste, explique Pascale Cornuz, aumônier dans le monde agricole. Il cumule toutes sortes de situations que je peux rencontrer individuellement lors de mes visites, comme la dépression, la souffrance des familles ou encore les conflits père-fils. Je pense que le film parle aussi bien aux paysans qu'aux consommateurs.»

Taux de suicide plus élevé
Dans le canton, plusieurs structures travaillent main dans la main depuis 2015 pour accompagner aussi bien moralement que logistiquement les agriculteurs. L'aumônerie du monde agricole, soutenue par les Églises protestante et catholique et la Direction générale de l'agriculture et des affaires vétérinaires (DGAV), où Pascale Cornuz officie avec Maria Vonnez-Frank, mais aussi la cellule des «agriculteurs en difficulté» (AGRIDIFF) mise sur pied par l'Association Promotrice dont Béatrice Manceau a la responsabilité.

Pour cette dernière, le film d'Édouard Bergeon invite les paysans à l'introspection, «à se questionner sur des sujets ou des situa-



L'agriculteur Pierre Jarjeau (Guillaume Canet, à dr.), ici avec son fils Thomas (Anthony Bajon), se bat pour faire tourner sa ferme. DR



PASCALE CORNUZ

«Dans une communauté aussi restreinte, certains ont peur de demander de l'aide»

Pascale Cornuz Aumônier dans le monde agricole



BÉATRICE MANCEAU

«Le film invite les paysans à se questionner sur des sujets dont ils ne parleraient pas facilement»

Béatrice Manceau Conseillère agricole, Promotrice

tions dont ils ne parleraient pas facilement». En France, près d'un paysan par jour se donne la mort. Côté Suisse, «les dernières études menées par l'Université de Berne ont montré que le taux de suicide chez les agriculteurs était 37% plus élevé que la moyenne», concède Pascale Cornuz. Avec un peu plus de 3000 exploitations agricoles dans le canton, le sujet reste tabou et chaque cas révèle réactive la souffrance des familles. «Dans une communauté aussi restreinte, certains ont peur de demander de l'aide ou ressentent de la honte. Ils sont d'autant plus sensibles au regard des autres.»

La figure du père
«Au nom de la terre» met aussi en avant la figure du père de l'agriculteur, intrinsèque face au choix de son fils qui lui a racheté ses terres. «Aujourd'hui encore, des comme lui, il y en a beaucoup dans nos campagnes», disait Édouard Bergeon dans nos colonnes («24 heures» du 6 novembre). Une figure qui ne se remet pas en question, qui écrase son fils, qui pense tout savoir sans jamais réussir à dire «je t'aime».

Sur le terrain, Pascale Cornuz a rencontré ces personnalités. Et file la métaphore: «Ils ont de la difficulté à comprendre que leurs enfants ne sont pas le prolongement des branches de leur arbre, mais bien des fruits qui vont produire des racines et développer des structures qui leur seront propres.»

Ne pas oser demander de l'argent à sa famille pour s'en sortir - une thématique également au cœur du film - s'inscrit dans cette fierté d'un métier qu'on ne choisit pas par hasard. «On est agriculteur jusqu'au fond de soi. C'est identitaire. On en parle sur l'oreiller avec sa femme, autour de la table avec ses enfants, on le vit dans ses tripes. Ce contexte peut expliquer pourquoi il est parfois compliqué d'exprimer ses besoins, car tout est lié. Les problèmes qu'ils rencontrent sont multifactoriels.» Une surcharge de travail, un problème de trésorerie, une rupture, tout peut être le déclencheur d'une crise. La solitude aussi, a pris de nouveaux visages. «Les lieux de rencontres

ont progressivement disparu et le paysan passe toujours plus de temps sur son tracteur.» Mais avec le déploiement de ces structures d'accompagnement, «la parole se libère», se réjouit Pascale Cornuz. Et Béatrice Manceau d'ajouter: «Depuis 2016, 210 personnes ont suivi la formation Sentinelle, qui permet aux volontaires (vétérinaires, conseillers agricoles etc.) d'être sensibilisés au mal-être des agriculteurs, et par conséquent d'être à l'écoute et capable d'activer le réseau si nécessaire.» «Nous parlons ici d'une minorité d'exploitations qui sont en difficulté, précise Pascale Cornuz. Nombreuses sont celles qui s'en sortent plutôt bien.»

Théâtre

Mais qui sont les paysans?

Après le grand écran, place à la scène pour évoquer le monde paysan. La Compagnie d'Avril a déjà présenté son spectacle «La Suisse trait sa vache et vit paisiblement?» dans les cantons de Fribourg et de Neuchâtel, et arrive la semaine prochaine au Théâtre du Crochetan, à Monthey. Dans cette «enquête théâtrale» menée par la metteuse en scène Isabelle-Loyse Gremaud, assistée d'Émilie Bender, les deux femmes questionnent le lien du citadin avec sa terre nourricière.

Pour ce faire, elles ont recollé une quarantaine de témoignages auprès d'agriculteurs en Suisse romande. Aucune thématique n'a été écartée: le suicide, le prix du lait, la résignation, le coût humain et écologique de leur production. Autant de facettes qui permettent de «replacer le paysan au milieu du village global». **R.M.**

Monthey, Théâtre du Crochetan
Du 14 au 16 nov.
www.crochetan.ch

Les anciens combattants commémorent le 11 novembre

Souvenir
Le monument aux morts des Français et volontaires du Bois-de-Vaux sera fleuri samedi matin

Plus de 130 invités sont attendus ce samedi matin au cimetière du Bois-de-Vaux, devant le monument dédié aux morts des troupes françaises, de 1870 aux derniers conflits. Une stèle sur laquelle figurent nombre de binationaux et de volontaires suisses.

La cérémonie du 11 novembre à 11 heures, date de l'armistice de la Grande Guerre, est marquée par une affluence rare, notent les vétérans de l'UACF, l'union des anciens combattants. «L'effet de centenaire de 2018 a marqué un renouveau», relève le secrétaire général René Narguet, lui-même ancien de l'Algérie et des Transmissions. «On sent aujourd'hui une volonté de se rassembler, poursuit-il. De plus en plus, le 11 novembre passe de l'anniversaire de 1918 au souvenir général de toutes les victimes des conflits. Ce sont des moments importants.»

Au pied de la stèle, à côté des fleurs et du clairon, en témoignent notamment la liste des personnalités présentes. Le nouvel ambassadeur de France à Berne, le consul général de Genève, plusieurs gradés de Suisse et de France, ainsi que les élus Béatrice Métraux et Olivier Français. D'autres dépôts de gerbes sont prévus ailleurs en Suisse romande. Les Anglais commémoreront leur *Tommies* à Vevey lundi. **E.L.B.**

Terroir

Une centaine de pintes ouvertes

Près de 12000 gourmands sont attendus pour la troisième édition des Pintes ouvertes, qui se dérouleront du 5 au 7 décembre. Plus d'une centaine de restaurants vont jouer le jeu du menu à 20 fr., comprenant saucisson vaudois, fondue au gruyère et un verre de vin blanc. Un pain spécial sera par ailleurs mitonné par les boulangers vaudois. Partenaire de la manifestation organisée par GastroVaud et les professionnels de la branche, le club du Lausanne Sport clôturera la manifestation par une fondue géante le dimanche 8 décembre. **A.D.Z.**

Grand Conseil



Le nouveau musée sera chapeauté par une fondation dont les modalités seront discutées mardi au Grand Conseil. PATRICK MARTIN

Le statut du personnel de Plateforme 10 fait débat

Le Conseil d'État veut faciliter les licenciements à Plateforme 10. Mais les députés s'y opposent

Mathieu Signorelli, Renaud Bourmoud

C'est l'histoire d'une commission parlementaire à majorité de droite qui défend le statut des employés contre un Conseil d'État à majorité de gauche. Lors de sa séance de mardi, le plénum du Grand Conseil devrait se saisir de l'exposé des motifs et projet de loi sur la fondation de droit public Plateforme 10. Ce texte, concocté par l'Exécutif cantonal, vise à créer une entité pour chapeauter les trois musées (Musée cantonal des beaux-arts, Musée de l'Élysée et Musée de design et d'arts appliqués contemporains) qui seront, à terme, regroupés sur le site qui jouxte la gare de Lausanne.

Cette nouvelle fondation reprendra les employés des trois institutions. «La loi sur le personnel de l'État de Vaud (L.Pers) s'appliquera à l'ensemble du personnel de la fondation, à l'exception des dispositions relatives à la suppression de postes», peut-on lire dans l'exposé des motifs du Conseil d'État. Il convient de préciser que cette exception ne concerne pas les anciens collaborateurs afin de préserver leur droit acquis.

«Flexibilité»

L'article 27 du projet gouvernemental stipule qu'il «convient de permettre à la fondation d'être soustraite aux exigences de la procédure d'avertissement préalable et d'appliquer les délais ordinaires de résiliation prévue dans la L.Pers si elle devait être amenée à devoir réduire son effectif».

L'Exécutif veut ainsi donner de la «flexibilité» à la nouvelle fondation pour gérer son personnel en fonction des enveloppes financières qui seront mises à sa disposition. «Le Conseil d'État a l'ambition

de faire un pôle culturel qui rayonne sur la scène internationale et en coulisses il regne sur les conditions du personnel», constate David Gygax. Le secrétaire syndical au SSP rappelle que le gouvernement avait déjà tenté de déroger à la L.Pers lors de la création de la précédente fondation pour le MCBA.

Une nouvelle fois, le Conseil d'État se fait retouquer avec ses desseins pour le personnel des musées. La commission du Grand Conseil chargée de traiter le projet de loi sur la fondation Plateforme 10 a bifflé les dispositions visant à assouplir les conditions de licenciement. Aussi bien dans le rapport de majorité que dans celui de minorité. Les commissaires estiment que l'usage de contrats de durée déterminée est tout à fait suffisant et permet une certaine flexibilité, notamment lors d'expositions temporaires.

«C'est un comble qu'un Conseil

«Je ne vois pas pourquoi la pratique serait différente pour ce personnel-là»

Graziella Schaller Députée Vert/libérale

d'État à majorité de gauche propose une flexibilité accrue pour des licenciements», lâche Hadrien Buclin. Sa position n'est pas surprenante pour un député de la gauche radicale. C'est à droite que la question divise. Pour la PLR Florence Bettschart-Narbel: «Les dispositions sur le personnel reposent sur un consensus entre les institutions concernées. Il nous a été expliqué qu'un musée ne correspond pas à une administration classique, avec

un certain nombre de postes parfois liés à une exposition en particulier, d'où un besoin de flexibilité.» À l'inverse, sa collègue Vert libérale Graziella Schaller ne comprend pas pourquoi les musées devraient souffrir d'un régime d'exception. «Je ne vois pas pourquoi la pratique serait différente spécialement pour ce personnel-là. On peut changer la loi sur le personnel, effectivement, mais il n'y a pas de raison que ce petit groupe puisse être traité différemment du reste des employés de l'État.»

Le gouvernement a fini par bâcher sur cette histoire de personnel, selon la cheffe du Service de la culture, Nicole Minder: «En effet, au terme des travaux de la commission, l'article 27 a été amendé et le Conseil d'État se rallie à cet amendement.» Néanmoins, le plénum du Grand Conseil peut encore revenir à la version originale du texte du Conseil d'État.

Le soutien de Philip Morris fait tousser

● La Fondation Plateforme 10 et le MCBA peuvent-ils recevoir de l'argent d'un cigarettier? C'est non, pour une partie de la gauche et du centre. Pointant les 390 000 francs versés par Philip Morris pour la construction du MCBA, ils proposeront mardi au Grand Conseil d'interdire ce type de dons. Ils ont dans leur viseur les sociétés dont les activités sont «contraires aux objectifs de santé publique, de réponse à l'urgence climatique, de droits humains ou de développement durable promus par l'État». Au total, le MCBA a coûté 84 millions de francs, dont 34 millions viennent du privé.

«Nous ne sommes pas opposés à tout mécénat», explique le député Hadrien Buclin (SolidaritéS), mais il est toujours intéressé lorsqu'il vient de grandes entreprises, qui en attendent des retombées publicitaires. L'exemple du Musée Jenisch, à Vevey, dont Nestlé s'est désengagée, montre comment ces sociétés agissent.»

Déjà critique face au soutien de Philip Morris à Lausanne Jardins cet été, la députée Vert libérale Graziella Schaller est sur la même longueur d'onde: «Il n'est plus admissible que des cigarettiers redorent leur image en sponsorisant des activités culturelles. Même si ce soutien est marginal pour le MCBA, c'est choquant.»

Charte éthique

Le Canton tient à rassurer: le MCBA n'accepte pas les dons en fermant les yeux. Le musée se réfère au code de déontologie de l'International Council of Museums, selon Nicole Minder, cheffe du Service des affaires culturelles. Le refus ainsi tout don qui nuirait à son image et à son fonctionnement, ou s'il existe des doutes sur son origine ou sa légalité. «À ce stade, le conseil de fondation et la direction du MCBA ne se sont pas trouvés dans une telle

situation», ajoute Nicole Minder. Quant à Philip Morris, la société dit «ne pas comprendre» les critiques. Avec près de 2000 employés dans le canton, elle annonce un soutien global de 440 000 francs au MCBA et un partenariat avec d'autres institutions, dont l'Hermitage. «C'est en tant qu'entreprise établie depuis cinquante-cinq ans dans ce canton et employeur important que Philip Morris a répondu aux demandes de soutien», ajoute son porte-parole, Julian Pidoux.

Le débat sera vif mardi au parlement, la droite combattant l'idée d'une interdiction. «La culture a besoin du mécénat privé, estime la PLR Florence Bettschart-Narbel. Philip Morris fait vivre beaucoup de personnes dans notre région et rapporte des impôts comme société, mais aussi indirectement via l'impôt sur les personnes physiques. Certes, elle vend des cigarettes, mais il ne s'agit pas d'une activité illicite.» **M.S.L.**

Se passer de chirurgie pour remplacer la valve aortique?

En collaboration avec
HIRSLANDEN

Santé
Près de la moitié des interventions s'effectuent via les artères. Mais la chirurgie reste souvent la meilleure indication, notamment chez les patients jeunes

Le remplacement des valves cardiaques (le cœur en possède quatre) représente près de la moitié de toutes les interventions chirurgicales cardiaques. Dans 80% des cas, il s'agit de la valve aortique. Elle est située entre le ventricule gauche et l'aorte et permet le passage du sang oxygéné vers les organes périphériques. Avec le temps, elle s'use, se rétrécit et empêche une bonne redistribution du sang.

Trois symptômes principalement signalent le mal, mais un seul suffit pour inciter à consulter: difficultés de respiration à l'effort, douleurs au milieu du thorax (douleur de poitrine) ou, plus rarement, syncopes. «La nécessité de remplacer la valve dépend du degré de la sténose (ndlr: rétrécissement) aortique et de l'intensité des symptômes ressentis pas le patient. Un ultrason permet de poser le diagnostic», explique le Pr Jean-Jac-

vention. Le patient reste de huit à dix jours à l'hôpital, et le temps de récupération une fois rentré est plus long.

Jusqu'ici, la méthode percutanée, un développement majeur de la cardiologie interventionnelle, était d'abord destinée aux patients âgés (80 ans et plus), pour lesquels une opération à cœur ouvert, trop à risque, ne pouvait pas être envisagée. «Nous avons ainsi pu soigner des personnes qui, sans la méthode percutanée, n'auraient pas pu être traitées», explique le Pr Goy.

Mais les indications pour la TAVI ont été peu à peu étendues et, ce printemps, deux études américaines d'envergure ont montré que la méthode percutanée peut désormais être une option au remplacement valvulaire chirurgical pour des patients plus jeunes également. Les deux approches ont des résultats comparables et sont désormais indéniablement en concurrence, même si elles présentent chacune des pour et des contre.

«Pas de concurrence»

«Il ne faut pas parler de concurrence, car il y a presque toujours, chez un patient donné, un critère ou un autre, médical mais pas seulement, qui va nous convaincre de proposer l'une ou l'autre des approches», affirment les deux spécialistes. «Le patient a bien sûr aussi son mot à dire. Nous discutons de chaque cas au sein d'une équipe (heart team) qui comprend notamment un cardiologue interventionnel, un chirurgien cardiaque et un anesthésiste.»

Il faut savoir que la méthode percutanée utilise exclusivement des valves biologiques (faites avec des tissus animaux) dont la durée de vie est limitée (huit à quinze ans), alors qu'avec l'opération chirurgicale on peut implanter des valves mécaniques quasi inusables, ce qui la rend préférable chez les patients jeunes. Revers de la médaille des valves mécaniques: le patient est contraint de prendre à vie un médicament anticoagulant. Les risques de complications varient aussi. La mise en place de la valve à travers l'artère (TAVI) comporte davantage de risques de perturber le circuit électrique du cœur, auquel cas il sera nécessaire d'implanter un pacemaker (10 à 15% des cas).

En Suisse, en 2016, 1630 valves aortiques ont été remplacées par la méthode percutanée et 1800 l'ont été par la chirurgie.

Francine Brunschwig

* «Le remplacement de la valve aortique par voie percutanée: 10 ans bientôt.» Conférence médicale avec le Pr Jean-Jacques Goy et le Dr Javier Orrit, Mercredi 13 novembre 2019, 20h, Hôtel Alpha Palmiers, Lausanne. Entrée libre.

PUBLICITÉ

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

LA TÉLÉ VOUS FAIT VIVRE

EN DIRECT ET EN CONTINU LES RÉSULTATS

DEPUIS LAUSANNE ET FRIBOURG

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

DÈS 12H00

LA TÉLÉ AVEC VOUS DEPUIS 10 ANS!

WWW.LATELE.CH

LA TÉLÉ VAUD FRIBOURG

PUBLICITÉ

Partenaire média

24heures

OCL ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LAUSANNE

MERCREDI 13 ET JEUDI 14 NOVEMBRE 2019

SALLE MÉTROPOLE - LAUSANNE

20H00

LUCAS DEBARGUE *PIANO*

JOSHUA WEILERSTEIN *DIRECTION*

PROGRAMME COMPLET SUR OCL.CH

